PDC SUISSE

« Qui les a inventés? »

Assurer à la Suisse sa position de pôle de recherche et d'innovation !

Approuvé par le Comité du parti le 26 octobre 2012 à Lucerne

Introduction

Depuis de longues années, la Suisse se situe en tête du tableau de bord européen de l'innovation. Mais la concurrence – en particulier les marchés émergents – est gigantesque. Ainsi, entre janvier et août 2012, 5000 emplois ont disparu sur la place industrielle suisse. 1765 postes ou 35% des postes supprimés concernent uniquement l'industrie pharmaceutique. Mais si l'industrie de production est délocalisée, il sera difficile de préserver la recherche en Suisse. Cette mesure mettrait la recherche de pointe et la force d'innovation en danger dans notre pays.

Le PDC s'engage pour que la recherche et la force d'innovation restent en Suisse. La formation, la recherche et l'innovation constituent nos principales ressources et deviennent progressivement les facteurs clés dans un monde globalisé.

Dans le but de renforcer de façon durable la Suisse en tant que pôle de recherche et d'innovation et de la préparer à affronter la concurrence étrangère, il importe de remplir les quatre conditions suivantes :

1. un nombre suffisant de personnel qualifié,
2. des conditions cadres concurrentielles sur le plan international et
3. la prise par l'Etat de mesures d'incitation et d'encouragement.

1. Un nombre suffisant de personnel qualifié

La qualité du système éducatif suisse, qui a contribué à la prospérité en Suisse, représente un avantage déterminant pour notre pays dans un contexte de concurrence internationale. Mais depuis un certain temps, la Suisse manque de main-d'œuvre qualifiée dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) ainsi que dans celui de la santé. Il y a non seulement un manque de personnes diplômées d'une haute école mais également de professionnels au bénéfice d'une formation plus pratique.

La capacité d'innovation de notre économie dépend de manière déterminante de la disponibilité d'un nombre suffisant de personnel qualifié. Le manque de main-d'œuvre qualifiée a, entre autre, un impact sur l'évolution des salaires et sur l'immigration. Pour pallier ce manque, il y a lieu de renforcer en matière de formation et de recherche l'encouragement de la relève compétente ainsi que d'accroître le niveau de formation de la population en l'incitant à se former de manière continue et à relever son niveau de qualification.

Le PDC discerne trois champs d'action :

- Le renforcement du système de formation duale
- La promotion des disciplines MINT
- L'acquisition des meilleurs talents du monde

1.1 Renforcer le système de formation professionnelle duale

Grâce à la combinaison d'une formation scolaire académique de qualité et d'une formation professionnelle, non seulement ancrée dans notre société mais axée principalement sur l'acquisition de compétences et sur le marché du travail, la Suisse dispose d'une formation duale unique au monde. La garantie de cette offre large et diversifiée de formations proposant de nombreuses passerelles vers des formations supérieures fait partie des avantages de la Suisse dans son rôle d'espace de formation.

- Il importe de ne pas poursuivre l'« académisation » des la formations professionnelles, mais de préserver leur attractivité. Le PDC demande un engagement accru de la Suisse pour obtenir une meilleure reconnaissance internationale de nos diplômes de formation professionnelle, en particulier des diplômes de formation professionnelle supérieure.
- La place industrielle suisse compte un grand nombre d'entreprises étrangères dépendant de décideurs étrangers. Il faut les amener à se préoccuper davantage aux soucis de la formation professionnelle suisse (accroissement de la capacité formatrice des entreprises).
- D'une façon générale, il importe de mieux faire connaître et de promouvoir notre système de formation duale sur le plan international. Aussi bien l'Etat que les milieux économiques peu-

vent y contribuer de manière déterminante, par exemple grâce à une collaboration entre ministres, dans le cadre du processus de Copenhague ou de l'échange des personnes en formation au sein des entreprises internationales. La prise en compte des écoles suisses à l'étranger est souhaitable.

- Les établissements de formation existants doivent évoluer avec leur temps. Ils sont tenus d'intégrer, selon les besoins, rapidement les nouveaux domaines professionnels dans leur offre de formation.

1.2 Promouvoir les domaines MINT

- Pour pallier le manque cruel de personnel qualifié dans les domaines MINT, le PDC a lancé une offensive sur les plans fédéral et cantonal, qui demande de promouvoir systématiquement ces disciplines scolaires dans l'enseignement obligatoire et secondaire supérieur :
  - 11.4104 – la motion déposée par Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Renforcer le système de formation dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles, technique)
  - Les interventions cantonales, déposées par le PDC dans les cantons BL, BS, SO, JU, VS, SG et LU, afin d'inviter les gouvernements cantonaux à traiter les disciplines MINT en priorité.
- La formation et les compétences d'enseignement du personnel enseignant dans le domaine des sciences naturelles doivent être améliorées. La mise à disposition d'un matériel didactique attractif et moderne pour ces disciplines ainsi que les expériences et les exemples basés sur la pratique permettent aux enseignantes et enseignants d'éveiller et d'accroître l'intérêt et la passion pour les sciences naturelles et la technique. Cela est tout particulièrement important au degré primaire, puisque c'est déjà à ce stade que l'orientation des intérêts futurs des enfants et des jeunes se profile. Il y a lieu de soutenir les programmes de promotion des disciplines MINT, tels que Mobilab et le programme de promotion des disciplines MINT proposé par la haute école pédagogique de Saint-Gall.
- En Suisse, le quota de femmes est faible dans les disciplines MINT en comparaison avec les pays étrangers. C'est pourquoi il importe d'accorder un soin tout particulier à l'encouragement ciblé des filles dans les domaines MINT.

1.3 Acquérir les meilleurs talents du monde

De nombreuses grandes entreprises suisses (Nestlé, Swatch Group, ABB, etc.) ont été fondées ou développées par des étrangers qui ont ainsi contribué à la prospérité de la Suisse. Mais la guerre des meilleurs talents s'intensifie à l'échelle mondiale. En outre, les coopérations internationales deviennent de plus en plus importantes dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Si la Suisse veut rester attractive pour les étrangères et étrangers hautement qualifiés (également les ressortissants d'Etats non membres de l'UE/AELE), elle ne doit pas faire échouer leur intention d'entrer déjà à la frontière suisse pour des raisons de restrictions quantitatives (contingents, quotas).

- Grâce à la motion du PDC, déposée par Jacques Neirynck, les étrangères et étrangers diplômés d'une haute école suisse ont depuis 2010 la possibilité de rester en Suisse, si leur activité professionnelle est d'un intérêt scientifique ou économique élevé. Ils obtiennent une autorisation de séjour provisoire de six mois après l'achèvement d'une formation ou d'une formation continue en Suisse pour chercher une activité professionnelle correspondant à leur qualification.
- Le PDC demande que l'établissement en Suisse des travailleurs et doctorants qualifiés étrangers soit piloté. Il est prévu d'introduire à cet effet un système de points conformément à la procédure canadienne. Selon un programme de sélection Carte Verte, les chances d'obtenir une autorisation de travailler en Suisse se baseront sur des critères, telles que formation, connaissances linguistiques, expérience professionnelle, âge et au mieux le fait d'avoir déjà trouvé un emploi.

2. Conditions-cadres concurrentielles sur le plan international

La Suisse doit offrir aux entreprises de recherche des conditions-cadres constamment améliorées, afin qu'elles restent compétitives sur le plan international. Il y a lieu de renforcer la Suisse en tant que pôle de formation, de recherche et d'innovation !

- La motion déposée par le conseiller national PDC Luc Barthassat charge déjà le Conseil fédéral de présenter un catalogue de mesures visant à ce que la Suisse maintienne sa position de leader dans le domaine des procédures d'approbation des études cliniques, des admissions et des remboursements des médicaments (11.3910 – la motion Revitalisation de la Suisse en tant que centre de recherche et site pharmaceutique).

Dans le domaine de la chimie et de la biologie les principales universités suisses occupent une place en tête de peloton, ce qui n'est en partie plus le cas dans le domaine de la recherche clinique. Dans certains secteurs, la qualité de la formation des chercheurs cliniques ne satisfait plus aux exigences les plus élevées.

- L'amélioration de la formation des chercheurs cliniques ainsi que la répartition des ressources humaines dans le domaine de la recherche clinique, soutenu par les pouvoirs publics, exige un commun effort de la part des facultés de médecine, des hôpitaux universitaires et des centres de compétences pluridisciplinaires d'études cliniques déjà existants (Clinical Trial Units).
- Outre le soutien de la recherche fondamentale, il y lieu d'examiner l'idée selon laquelle en médecine un nombre croissant de projets de recherche transnationaux – situés à mi-chemin entre la recherche préclinique et le développement clinique – soient financés par le Fonds national suisse.

3. Mesures d'incitation et d'encouragement prises par l'Etat

En tant que nation du savoir, la Suisse dépend des investissements supérieurs à la moyenne que l'économie privée et l'Etat engagent dans la formation, la recherche et le développement. Le secteur privé dépense chaque année 10 milliards pour la recherche. En comparaison avec les pays étrangers, la Suisse se place actuellement derrière les Etats-Unis, mais devant la Chine, l'Inde et l'UE (voir graphique ci-dessous), grâce à ses investissements dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Mais la pression croissante des coûts et le niveau des coûts élevé en Suisse constituent des défis d'envergure. La Suisse est appelée à aménager les conditions-cadres de manière à ce que les fonds de recherche privés continuent à rester dans notre pays.

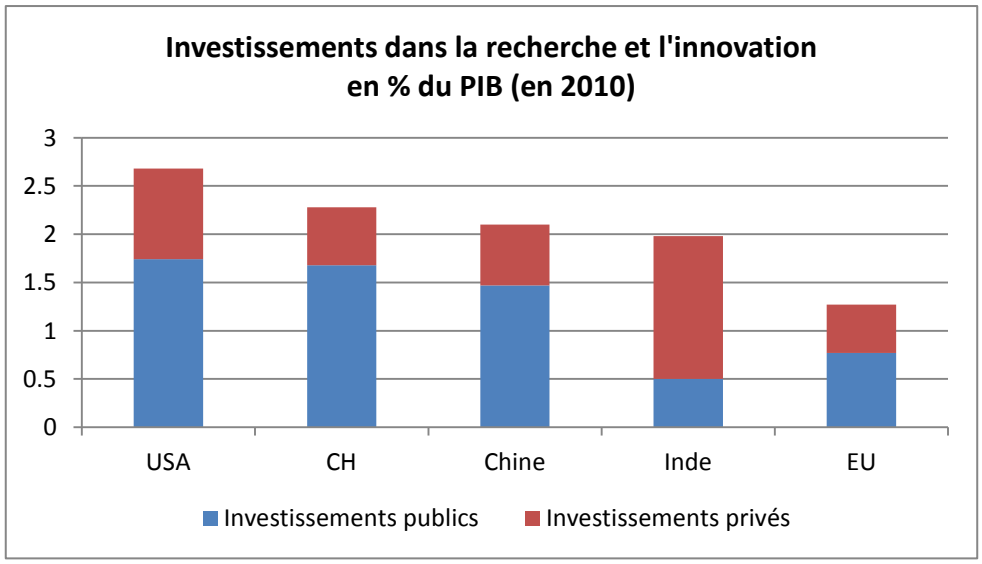

- Le conseiller national Luc Barthassat a chargé le Conseil fédéral à adapter les lois existantes, afin de créer un statut fiscal privilégié pour les jeunes entreprises innovantes. Celui-ci pourra comprendre une imposition privilégiée des investissements dans ces sociétés (12.3598 – la motion Un coup de pouce fiscal pour les jeunes entreprises innovantes).
- Le PDC demande un dégrèvement d'impôt, également sous la forme de crédits d'impôt, pour les entreprises qui ont des projets de recherche et de développement en cours.
- Le PDC s'est engagé en faveur de l'augmentation du budget 2014-2017 destiné aux domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation pour que la recherche fondamentale dispose de plus de moyens financiers. Il demande aux hautes écoles et au Fonds national d'engager des moyens supplémentaires principalement en sciences naturelles et en médecine et de les utiliser de façon ciblée selon les besoins du pôle de recherche suisse.
- Il importe d'améliorer l'attractivité de la place économique suisse par l'introduction de mesures spécifiques, visant à renforcer la protection de la propriété intellectuelle. Pour ce faire, il faut renforcer la protection des brevets et combattre le piratage.
- Il s'agit de défendre également sur le plan international les intérêts de la Suisse en matière de protection des brevets. Il y a lieu de renoncer à signer des accords de libre-échange avec les pays qui n'assurent pas de manière suffisante la protection des brevets.